

Les bourses de perfectionnement vont à des postulants désireux d'obtenir une maîtrise ou un doctorat dans une université canadienne ou qui, inscrits en maîtrise ou en doctorat dans une université de leur pays d'origine, souhaitent effectuer une partie de leurs travaux au Canada. Les bourses de travail libre s'adressent à des personnes déjà munies du doctorat qui désirent faire de la recherche au Canada.

Les pays auxquels le Canada offre ces bourses ont pour la plupart des programmes semblables à l'intention des Canadiens. Pour tout renseignement sur ces bourses étrangères, s'adresser à l'Association des universités et collèges du Canada, 151, rue Slater, Ottawa, K1P 5N1, sauf dans le cas du Brésil, de l'Italie, du Japon et de la Suède, où il convient de s'adresser aux ambassades de ces pays à Ottawa.

Quant au Programme de bourses du Gouvernement du Canada, il conviendra dorénavant de s'adresser à l'Entraide universitaire mondiale du Canada, 1404, rue Scott, B.P. 3000, station "C", Ottawa, Ontario, K1Y 4M8, ou à la Direction des relations académiques du ministère des Affaires extérieures ((613)-593-6009).